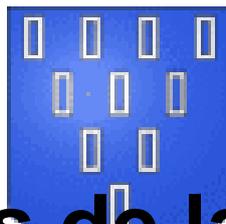


<http://broons-caulnes.catholique.fr/spip.php?article41>



Les animateurs de la Paroisse

- Paroisse de Caulnes - Accueil et Animateurs -

Date de mise en ligne : lundi 12 février 2018

Copyright © Paroisses de Broons et Caulnes - Tous droits réservés

Sommaire

- [Les prêtres](#)
- [L'équipe d'animation paroissiale](#)
- [Les correspondants de relais](#)
- [Le conseil paroissial pour](#)

Les prêtres

Abbé **Mikerson Olivier** : 06 95 87 24 98, prêtre modérateur depuis le 24/03/2016.

Prêtre en retraite

Abbé Georges DORANGE : 02 96 83 81 95

Accueil de l'Abbé Mikerson Olivier le Dimanche 8 Mai 2016 Eglise de Caulnes



Après Broons le 10 avril 2016, la paroisse de Caulnes accueillait le dimanche 8 mai l'abbé Mikerson Olivier, nommé prêtre modérateur des 2 paroisses de Caulnes et de Broons à compter du 24 mars dernier, succédant ainsi à l'abbé Gérard Nicole.

L'abbé Mikerson est originaire d'Haïti et réside en France depuis 2008. Il a fait ses études au séminaire de Rennes et était en insertion pastorale dans la paroisse de Dinan entre 2008 et 2012. Il n'est donc pas totalement dépaycé ! L'abbé Mikerson est membre de la société des prêtres de St Jacques.

Ensuite, André Sicot coordinateur de la paroisse saluait l'assistance, les élus et les prêtres présents : l'abbé Jean Mabundi, curé de Dinan et responsable de la zone pastorale de Dinan, le P Paul Dossous supérieur des prêtres de St Jacques, l'abbé Joseph Delin retraité à St Maden, l'abbé Dorange, retraité à Guitté, l'abbé Hirel, retraité à Broons, Puis, l'abbé Mabundi a officiellement installé l'abbé Mikerson dans ses fonctions en donnant lecture de la lettre de nomination de Mgr Moutel.

Avant de présider la célébration Eucharistique, l'Abbé Mikerson a salué chaleureusement tous les présents et remercié de l'accueil qui lui est fait :

<< Quelle joie d'être votre pasteur, votre serviteur. Mes très chers frères et soeurs, votre présence ici est le signe d'une grande ouverture d'unité qui entraîne une fraternité simple et une proximité sans borne. Cette présence fraternelle est le signe de cette communion entre tous, à laquelle le Christ nous invite ce matin >>.

L'équipe d'animation paroissiale (E.A.P.)

Sous la responsabilité du curé, elle participe à la conduite et à l'animation de la paroisse. L'EAP veille à la mise en place des différents services assurant les principales missions de la Paroisse :

- Transmettre la Parole de Dieu surtout à travers la catéchèse
- Célébrer les sacrements et la prière.
- Servir les pauvres et les exclus.
- Témoigner d'un Dieu d'amour à travers le quotidien

En ce sens, l'EAP participe à l'exercice de la charge pastorale du prêtre qui est le pasteur propre de la communauté. C'est une équipe d'animation opérationnelle, de décision et d'exécution, au service de la vie et de la mission de la paroisse.

Les membres sont choisis par le curé et mandatés par l'Evêque pour une durée de 3 ans renouvelable une fois.

En sont membres

Coordinateur : M. André SICOT, St-Jouan de l'Isle

Membres de l'E.A.P. :

Mme Viviane ROUMOVIC, Plumaudan, M. Guy DARTOIS, Guitté, M. Didier MAILLARD, Plumaugat, Mme Jacqueline VIEL, Plumaudan. Mme Évelyne MURGALÉ, Caulnes

Modérateur :

Abbé Mikerson Olivier : 06 95 87 24 98

Les correspondants de relais paroissiaux

Leur mission :

- - être attentif à ce qui se vit dans son relais
- - porte-parole des gens du relais
- - lien entre le relais et l'EAP
- - communiquer les informations de la paroisse à son relais.

Caulnes : Evelyne Murgalé 5, rue de la Chauvetais : 02 96 83 80 94

Guenroc : Marie-Paule Guillard 8, lot du Verger : 02 22 13 17 36

Guitté : Solange Sicot 5, rue Pierre Longue : 02 96 83 90 63

Plumaudan : Germaine Desriac Le Pré Long : 02 96 83 45 83

Plumaugat : Marguerite Bedel 18, lot des Touches : 02 96 83 12 62

Saint Jouan : Annie Monboussin Ville Jacquelot : 02 96 83 92 78

Saint Maden : Marie Chantal Lechevestrier, Le Clos Pinot : : 02 96 83 46 50

Le conseil paroissial pour les affaires économiques (CPAE)

Il a en charge l'entretien et l'équipement des lieux de cultes et des autres locaux à usage pastoral.

Il assure aux prêtres et aux acteurs pastoraux les conditions de vie humaine et les moyens matériels pour remplir leur mission.

Outre le responsable de la paroisse, qui préside ce conseil, plusieurs personnes des différents relais paroissiaux en sont les membres .